

# Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

## Budget du Québec 2026-2027 Un mouvement dans la bonne direction

**Montréal, le 18 mars 2026** – Les cheffes et chefs des établissements universitaires québécois saluent la hausse de 5,5 % des crédits alloués à l’enseignement universitaire pour 2026-2027, par rapport à l’an dernier. Cet accroissement garantirait le financement de l’indexation des coûts de système et la croissance prévue de la population étudiante universitaire.

L’ajout de 260,9 M\$ au Plan québécois des infrastructures 2026-2036, dont plus des trois quarts seront destinés au maintien du parc universitaire et le solde consacré à de nouveaux projets, est aussi accueilli favorablement.

Le budget déposé aujourd’hui par le ministre des Finances, Éric Girard, présente également d’autres mesures d’intérêt pour le milieu universitaire, notamment :

- 30,0 M\$ sur trois ans, à partir de 2028-2029, pour appuyer la recherche universitaire par la reconduction des bourses d’excellence aux cycles supérieurs du Fonds de recherche du Québec;
- 15,3 M\$ sur cinq ans, pour soutenir divers organismes de recherche qui contribuent à l’avancement des connaissances dans divers domaines;
- Une somme de 100,0 M\$ réservée au portefeuille de l’Enseignement supérieur, en 2026-2027, pour répondre aux besoins éventuels relatifs à l’aide financière aux études ou à ceux des établissements d’enseignement;
- Près de 150,0 M\$ sur cinq ans, pour poursuivre la promotion et la valorisation des disciplines du génie et des technologies de l’information;
- 15,5 M\$ sur cinq ans, pour permettre aux établissements d’accueillir la hausse prévue des cohortes en médecine.

Les membres du BCI soulignent l’écoute dont a fait preuve la ministre de l’Enseignement supérieur, Martine Biron, ainsi que l’appui de son ministère à l’égard des établissements universitaires.

« Le BCI salue les efforts significatifs déployés par le gouvernement du Québec pour appuyer la mission essentielle que jouent les établissements universitaires québécois. Il rappelle par ailleurs que, selon une récente mise à jour, le sous-financement historique et structurel des universités québécoises par rapport aux autres universités canadiennes est toujours évalué à 1 G\$ et que le Québec accuse toujours un retard de scolarisation universitaire, entre autres, comparativement aux autres provinces canadiennes. Bien qu’il demeure un effort considérable à fournir pour renverser cette situation, les engagements budgétaires annoncés aujourd’hui représentent un mouvement dans la bonne direction », souligne Christian Blanchette, président du Conseil d’administration du BCI et recteur de l’Université du Québec à Trois-Rivières.

### **À propos du BCI**

Le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) regroupe les 20 établissements universitaires du Québec. Il a pour mission de favoriser la concertation de ses membres, de promouvoir leurs intérêts communs et de faciliter le partage de services et de bonnes pratiques au sein du réseau universitaire québécois.

**Source :** [Bureau de coopération interuniversitaire](#) (BCI)

### **Renseignements :**

Ginette Legault  
Directrice générale  
Bureau de coopération interuniversitaire  
[glegault@bci-qc.ca](mailto:glegault@bci-qc.ca)